

36^e

Congrès National
de Médecine &
Santé au Travail

Palais de la Culture et des
Congrès de Strasbourg

Du 14 au 17 juin 2022



AGIR POUR PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

36^{ème} Congrès National de Médecine et de Santé au Travail - Strasbourg

Mélina Le Barbier

Directrice Adjointe – Direction Santé Environnement Travail

Santé publique France

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ



Améliorer les connaissances à propos de l'impact du travail sur la santé des travailleurs.



Approcher l'ensemble des risques auxquels est soumis un individu.



Actions de promotion de la santé publique en milieu professionnel

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ



Améliorer les connaissances à propos de l'impact du travail sur la santé des travailleurs.

Mieux connaître / Mieux Surveiller / Mieux produire des indicateurs pour mieux prévenir

Eclairer et appuyer les décisions des pouvoirs publics et des parties prenantes de la santé et de la sécurité au travail pour une prévention des risques professionnels,

CONTRIBUER À AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS



- une surveillance épidémiologique de la population active, grâce des cohortes généralistes/spécialisées ou encore grâce à des dispositifs de surveillance reposant sur les services de prévention et de santé au travail ;
- une surveillance des expositions professionnelles et de l'imprégnation des travailleurs (matrices, questionnaires, mesurages, biosurveillance) ;
- une surveillance de pathologies spécifiques (mésothéliome, autres cancers, TMS, maladies respiratoires, troubles de santé mentale, maladie neurodégénératives) ;
- des investigations épidémiologiques visant à traiter les signalements d'événements de santé inhabituels en milieu professionnel (suspensions de regroupement de cas de maladies, syndromes collectifs inexplicables, expositions atypiques ...).

PROGRAMME DE SURVEILLANCE IMPLIQUANT LES SPST – EXP. MCP



CONTEXTE

- **Maladie à caractère professionnel** définie comme toutes maladies (symptôme) causées ou aggravées par le travail mais non reconnues en Maladie Professionnelle par les régimes de sécurité sociale
- **ART. L 461-6 code SS** « est obligatoire, pour tout docteur en médecine qui peut en connaître l'existence, notamment les médecins du travail, la déclaration de tout symptôme et toute maladie qui présentent, « à son avis », un caractère professionnel »
- **2 Art. L. 1413-1 du Code de la Santé Publique Modifié par Ordonnance n°2016-462 du 14 avril 2016- art. 1** confie à Santé publique France la mission de mettre en place un outil permettant la centralisation et l'analyse statistique sur les maladies présumées d'origine professionnelle -> **le programme MCP**

OBJECTIFS

- **Estimer les prévalences** de MCP et décrire les agents d'exposition professionnelle en lien avec ces pathologies
- Suivre l'évolution des données dans le temps
- Contribuer à l'**estimation de la sous-déclaration** des MP
- Fournir des éléments pour la **révision/extension des tableaux de MP**
- Contribuer à l'**orientation des politiques de prévention** en milieu professionnel

→

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES MCP FONCTIONNEMENT



- **Réseau de médecins du travail volontaires** et leurs équipes --> **Pratique clinique des médecins du travail, leur connaissance de la santé des salariés et leur connaissance des conditions de travail.**
- Implication des **Dreets** et des **ORS** à l'échelle régionale
- **Couverture territoriale** : certaines régions métropolitaines + Martinique & Guadeloupe (variable chaque année)
- **Recueil** : période de 15 jours (Quinzaine MCP) 2 fois par an
- **Définition de cas** : tout salarié présentant au moins une MCP --> **basée sur l'expertise médicale**
- **Population surveillée**: salariés bénéficiant d'une consultation en médecine du travail pendant les périodes de recueil
- **Informations recueillies** :
 - Caractéristiques socioprofessionnelles de tous les salariés vus en visite
 - Description de la (des) pathologie(s) et agent(s) d'exposition professionnelle associé(s) + statut / aux tableaux de MP pour les cas

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES MCP EXPÉRIMENTATION VIA LES LOGICIEL MÉTIER



CONSTAT → DIMINUTION DE LA PARTICIPATION DES EQUIPES DE SANTE TRAVAIL AU PROGRAMME MCP

ETAPES DE RECUEIL/SAISIE DES DONNEES IDENTIFIEES COMME UN FREIN POUR LA PARTICIPATION AU PROGRAMME

OBJECTIF → SIMPLIFIER LE RECUEIL DES DONNEES

- 1/ **Extraction automatisée** données déjà saisies dans logiciels SPST
- 2/ Intégration **module dédié** au recueil des données spécifiques MCP dans logiciels SPST
- 3/ Renfort **interopérabilité** entre les logiciels SPST et application MCP (thésaurus)
- 3/ Export ensemble des données vers application informatique MCP (validation et codage)



Deux régions pilotes : Occitanie + Bretagne
Travail préparatoire pour lancement du recueil en 2023



 Régions participantes 2022

 Régions expérimentation via les logiciels métier

TRAVAILLEURS AU SEIN DU PNBS



Réflexion en cours sur les nouvelles orientations du programme national de biosurveillance incluant une réflexion sur les travailleurs :

- Identification de sous-groupes de travailleurs particulièrement exposés à partir des enquêtes en population générale
- Etudes spécifiques en lien avec l'INRS ou appels à projets
- Centralisation des données de biosurveillance professionnelle

PARC :

- Étude de faisabilité pour évaluer l'exposition professionnelle dans les enquêtes en population générale
- Évaluation de l'exposition professionnelle par un système de surveillance sentinelle
- Etudes spécifiques : Soignants (INRS), Déchets électroniques (pas de partenaire Fr)

MIEUX CONNAITRE ET PREVENIR L'IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SANTE



- 01 Plaider pour un renforcement des systèmes de surveillance, leur amélioration, l'accès aux données des services de santé au travail
- 02 Aller plus loin dans le flux de données, l'interopérabilité des systèmes, la dématérialisation des données de santé pour mieux partager et mieux exploiter
- 03 Accompagner une mise à disposition relativement large (agences sanitaires, aux organismes de prévention, SPST, chercheurs ...) - de façon à pouvoir utiliser ces données pour produire des connaissances
- 04 Amélioration du flux des données individuelles et collectives pour un renforcement des systèmes de surveillance doit se faire dans le respect des travailleurs et de l'ensemble des secrets (médical, statistique, industriel ...)



"Tout ce qui peut permettre de faire avancer la prévention primaire en santé au travail est vu d'un œil favorable par une agence sanitaire »

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ



Améliorer les connaissances sur l'impact du travail sur la santé des travailleurs.
Mieux connaître / Mieux Surveiller / Mieux produire des indicateurs pour prévenir



Approcher l'ensemble des risques auxquels est soumis un individu.



Actions de promotion de la santé publique en milieu professionnel

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

✓ Notion de santé globale – One health



✓ Besoin d'une approche à différentes échelles territoriale

Approcher l'ensemble des risques auxquels est soumis un individu.



Exposome



✓ Connaitre les impacts sur la santé des modifications globales et combinées de l'environnement et de leurs conséquences : évolutions sociétales, changement climatique – altération de la biodiversité et pollutions anthropiques

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ



Améliorer les connaissances sur l'impact du travail sur la santé des travailleurs.
Mieux connaître / Surveiller / Produire des indicateurs pour prévenir



Approcher l'ensemble des risques auxquels sont soumis un individu.



Actions de promotion de la santé publique en milieu professionnel

2016 – 2021 : UNE ANIMATION PARTENARIALE EN LIEN AVEC CHAQUE CAMPAGNE « ADDICTIONS »



• 2016: LANCEMENT D'UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AUTOUR DE MOIS SANS TABAC

- Rejoindre les populations au plus près de leur lieu de vie,
- Faire participer les organisations au relai des campagnes de communication

• 2016 – 2021: UN RÉSEAU EN EXPANSION, UNE OUVERTURE AUX AUTRES THÉMATIQUES PPS

- Depuis 2016 : constitution d'une base de contacts de partenaires par affinité (tabac, alcool, grand public, publics précaires, jeunes, femmes enceintes ...) et issus de secteurs variés (public, privé, associatif)
- 2018 – 2020 : sollicitation des partenaires en amont de chaque campagne tabac, alcool et polyconsommations
- Depuis 2020 : envoi d'informations aux partenaires sur d'autres thématiques PPS (santé sexuelle, santé mentale, petite enfance...).

• 2022: COMPLETER NOTRE OFFRE DE SERVICE EN DIRECTION DES PARTENAIRES

- Proposer aux organisations, en leur qualité d'employeurs, un dispositif en complément des emailings / sollicitations en amont de chaque campagne

2022 : LANCEMENT DU DISPOSITIF



2022 : LANCEMENT D'UN ESPACE DÉDIÉ SUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME POUR LES EMPLOYEURS

- Un espace internet, rattaché à Tabac info service, avec des outils à télécharger ou à commander, en accès libre pour toutes les structures :
<https://www.employeurspourlasante.fr> (les documents sont hébergés sur le site SpF)
- En parallèle, réflexion interne pour élargir le dispositif à toutes les thématiques PPS
- Lancement du dispositif à l'occasion de la journée mondiale OMS sans tabac, le 31 mai 2022 :
<https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2022/tabac-sante-publique-france-lance-un-nouveau-dispositif-a-destination-des-employeurs>

ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN MILIEU PROFESSIONNEL



Documents



Document
Employeurs, accompagnez vos collaborateurs vers une vie sans tabac.
Ce flyer présente les 4 étapes clés à



Document
9 questions et 5 minutes pour commencer une vie sans tabac.
Ce flyer propose un quiz en 9 questions pour évaluer les idées reçues liées à



Document

Comment créer un espace de travail sans tabac pour vos collaborateurs.

Ce livret propose différents types d'actions à mettre en place pour créer un espace de travail sans tabac pour les collaborateurs. Les actions proposées sont complémentaires.

Titre

vo à la page

commencer

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

- 01 Ces actions incluent des pratiques au carrefour de deux disciplines : la santé au travail et la promotion de la santé
- 02 Nécessité d'une implication de tous les acteurs et que chacun comprenne le maillon qu'il représente
- 03 Intersection entre une volonté populationnelle tout confondu et des outils dédiés à une population de travailleurs
- 04 Comment bien dimensionner la PPS en entreprises pour laisser la place à une bonne médecine du travail → Questions matériel et éthique



Actions de promotion de la santé publique en milieu professionnel

36^e Congrès National
de Médecine
Santé au Travail

36^e Congrès Natio.
de Médecine
Santé au Travail

36^e Congrès Na
de Médecine
Santé au Travail



Santé
publique
France

36^e Congrès National
de Médecine
Santé au Travail

36^e Congrès National
de Médecine
Santé au Travail

36^e Congrès National
de Médecine
Santé au Travail



36^e Congrès National
de Médecine
Santé au Travail



36^e Congrès National
de Médecine
Santé au Travail

EN CONCLUSION ...

Congrès National de Médecine Santé au Travail

MERCI DE VOTRE ATTENTION



**Santé
publique
France**